Bulletin Officiel n° 20
du Jeudi 26 Novembre 2026

District de l'Ain de Football
26 rue du Loup—01440 VIRIAT
Tél : 04.74.22.87.87
Email : district@ain.fff.fr - Site : http://ain.fff.fr



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 27 au 29 Novembre 2026 est assurée par :
M. Jacques CONTET au 06.68.44.06.97

CLUBS ATTENTION !

Comme annoncé lors de l'AG du District du 31/10/2026, plus aucune FMI ne sera modifiée après sa validation.
Pensez à bien vérifier avant les signatures d'après match. .

PROJET CLUB : réunions de secteurs

Dans le cadre de l'évolution de la politique fédérale d'accompagnement et de structuration des clubs, le District de l'Ain de Football organise plusieurs réunions de secteur consacrées au nouveau dispositif « Projet Club ». Des rendez-vous destinés à accompagner les associations dans la découverte et l'appropriation de cette nouvelle démarche.

Dates et lieux des rendez-vous

- **Jeudi 26 novembre 2026 à 19h00** – Ent. St Martin MCV – Salle des châteaux, 41 Grande Rue, 01430 Saint-Martin-du-Frêne
- **Lundi 30 novembre 2026 à 19h00** – Côtière Meximieux V. - Rue des stades 01800 Meximieux
- **Jeudi 3 décembre 2026 à 19h00** – SC Mille Etangs – Salle des Associations 01330 Ambérieux en Dombes
- **Lundi 7 décembre 2026 à 19h00** – Plaine Revermont Football - Chemin du stade 01370 St Etienne du bois
- **Lundi 14 décembre 2026 à 19h00** – FC Veyle Saône - Route des combes 01290 Laiz





COMITE DE DIRECTION

Comité de Direction du 9 Novembre 2026

Présents : BENOIT Pierre, BESSET Grégory, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, DOUILLET Amandine, GAILLARD Colette, GILLY Stéphanie, GUTIERREZ Raul, LAUPRETRE Vincent, MALIN Joël, MERIAUX Céline, MOTTION Frédéric, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, TEPPE Patrick, TOUZANI Hamid.

Assistent : BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF), TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusés : GALLICE Catherine, NEYRARD Mélissa, REYNAUD Lucas.

ꕥ ꕥ ꕥ ꕥ

Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 30.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 5 Octobre 2026
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du Bureau du 5 Octobre 2026
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point sur les licences
A ce jour, le District de l'Ain compte 19 987 licenciés (19 487 en 2025/2026).

Retour sur l'AG du District
Elle a eu lieu le Samedi matin 31 Octobre 2026 à la salle des fêtes de Viriat.
Les clés et l'état des lieux d'entrée se font dorénavant le jour même de la location ce qui n'est pas pratique pour notre organisation.
La sono était parfaite dans la salle mais moins audible sur l'estrade.
Les vœux adoptés seront applicables à partir de la saison 2027/2028.
Satisfaction concernant la présence de 84 clubs sur 91 (1 club est parti avant la fin).

Point sur la Soirée des Récompenses
La 12ème édition aura lieu ce vendredi 13 novembre 2026 à Attignat.
Les clubs et récipiendaires ont été invités par courrier.
Toutes les récompenses ont été commandées et réceptionnées.
Il manque encore quelques CV.
Réflexion sur la possibilité de récompenser les équipes féminines pour leurs parcours en Coupe de France et Coupe Gambardella.
Philippe NAEGELLEN souhaiterait que les récompenses « Journée sans carton » soit revues. A voir avec la Commission Prévention, gestionnaire de cette action.
Rendez-vous à 17 H 00 pour la mise en place de la salle.

Achat d'un véhicule
Afin de faciliter les déplacements, le Comité de Direction acte l'achat d'un véhicule T-ROC HEV auprès du concessionnaire agréé Volkswagen EUROPE GARAGE.
Ce véhicule sera financé sur fonds propres et à l'aide d'une subvention FAFA.

Un dossier FAFA sera déposé au plus tôt.

Soirée avec La Maison d'Izieu

Elle aura lieu le 11 janvier 2027 à 19 H 00 (lieu à fixer) en partenariat avec le Crédit Agricole.
Joël MALIN espère la présence de beaucoup de clubs.

AG de la LAuRAFOOT

La prochaine AG de la LAuRAFoot aura lieu le samedi 5 décembre prochain sous format dématérialisé et non en présentiel à Tola Vologe comme prévu initialement.
Les 8 délégués du District sont Patrick PITARD, Hamid TOUZANI, Jacques CONTET, Pierre BENOIT, Maurice DELIANCE, Frédéric MOTTION, Raul GUTIERRREZ et Vincent LAUPRETRE.
Ceux-ci assisteront à cette AG au siège du District.

Intégration de bénévoles

Mme Stéphanie GILLY intègre la Commission Prévention.
Mme Céline MERIAUX intègre la Commission Manifestations et Récompenses.

Fermeture du Secrétariat du District

Il sera fermé à compter du Mercredi 23 Décembre 2026 à 16 heures jusqu'au Lundi matin 4 Janvier 2027 à 9 heures.

Affiliations, ententes, groupement, inactivités et arrêt des clubs pour la saison 2025/2026

INACTIVITE PARTIELLE

Rives de l'Ain Pays du Cerdon : U15 – U14.
Enregistrée le 15/10/2026

ENTENTE

U13

. Thoissey et Grièges PV (équipe 3)

Club responsable : Thoissey
Nom de l'entente : Ent. Thoissey Grièges

Parole aux commissions

Délégués (Patrick PITARD)

Arrêt de la fonction de Benoît DIENNET.
Les 2 nouveaux délégués, François DANIELE et Grégory BELLOMO, ont terminé leur période de formation et sont aptes à officier seuls.
Devant le nombre important de demandes de délégués pour des matchs les samedis après-midi, tous les membres du Comité de Direction sont susceptibles d'être désignés.

Foot Réduit (Patrick TEPPE)

La commission remercie le président Malin pour l'achat de 2 nouveaux ordinateurs.
Reprise des compétitions ce samedi 7 novembre 2026.
Effectifs en augmentation.

Arbitrage (Grégory BESSET)

FIA d'Octobre : félicitations aux 21 candidats qui ont réussi l'examen du 25/10/2026.
Une seconde FIA sera organisée au District les 3 – 9 et 10 Janvier 2027.
Le rattrapage des tests théoriques et physiques pour les arbitres concernés le samedi 16 janvier 2027 à Châtillon sur Chalaronne. Cette journée sera aussi l'occasion d'effectuer les tests physiques bonus pour les arbitres D1 et D2.

Formation sur le relationnel envisagée. Contact sera pris avec le président de la C.R.A.

Sportives (Jacques CONTET)

Relance du FC Virieu pour engager une équipe seniors en D5.
Jacques CONTET étudiera la faisabilité de cette demande.
A l'issue de la 1ère phase U17, et en application des règlements sportifs du District, l'entente Foot 3 Rivières Guéreins en U17 ne pourra pas évoluer au 1er niveau lors de la 2ème phase.
Le Comité de Direction n'accorde pas de dérogation.

Mixité (Amandine DOUILLET)

Projet d'une intervention d'une ancienne joueuse professionnelle possédant un doctorat en sociologie du sport spécialisée dans l'étude du genre lors de la soirée de promotion de l'arbitrage féminin en partenariat avec le club de Bresse Foot 01.

Féminines (Amandine DOUILLET pour Mélissa NEYRARD)

1. RID U14 du 24 et 25 octobre

Séjour avec deux défaites et une victoire, nous gardons un petit temps d'avance sur l'Auvergne mais somme derrière sur la Loire et la Drôme Ardèche (qui ont beaucoup plus de fille en mixité).
On note une importance à avoir un duo masculin et féminin encore plus lors de nuitées.
On fait un constat qu'on est la seule délégation à venir avec 2 personnes les autres étaient au moins 3.
On déplore un manque de qualité technique et de répétition d'efforts de la part des filles.
Une satisfaction sur les 3 U13 emmenées qui ne sont pas forcément regardées lors de ce rassemblement mais elles ont marqué des points et pris de l'expérience pour la saison prochaine.
Joueuses très respectueuses et à l'écoute.

2. Plateau féminin

Le 5 décembre en secteur (1 à Valserhône et 1 à Ain Sud) afin de participer au téléthon.
Le 6 mars : la Commission souhaite organiser un plateau féminin pour la journée de la femme. Nous demanderons au club de Viriat si nous avons la possibilité d'avoir leurs infrastructures ce jour-là.
La demande sera faite dans la semaine.
Nous aurons besoin également de personnes disponibles présentes le jour J.

3. Info terrain :

Sénior D1F : une feuille de match a été établie ce week-end alors que le match n'a pas eu lieu.
Possibilité de mettre en place une surveillance ?

4. Récompense tournoi en salle du mois de janvier :

Quel est le budget alloué à cette manifestation ? Possibilité de changer les dotations ?
Les factures des saisons précédentes seront transmises pour information. La Commission devra faire parvenir son budget en conséquence.

Commission Technique (Jean Marie BRESSOUX)

Que ce soit le rassemblement interdistrict fille (U14) ou la coupe interdistrict garçon (U15), à souligner l'excellent comportement des joueuses et joueurs malgré des résultats sportifs décevant (2 défaites et 1 victoire pour les filles - 3 défaites chez les garçons) liés entre autres à un manque de caractère.

Commission d'Appel (Frédéric MOTTION)

4 dossiers à ce jour dont 1 de retiré.

Infos du président

- Projet « Révélations et Espoirs Sportifs Aindinois » du CDOS : la joueuse Elena FAVRE sera récompensée lors d'une soirée qui aura lieu le vendredi 11 décembre 2026 au siège du Crédit Agricole Centre Est à Bourg.
- L'AG de la FFF aura lieu le 5/06/2027.
- Retrait du Label aux clubs qui auront déclaré forfait en Coupe de France.
- Plan d'engagement LAuRAFoot : lancement de NEXT Gen coaches le samedi 17 octobre 2026 avec la participation de 68 jeunes éducatrices de 14 à 18 ans dont 7 de notre District. Cette opération est destinée à favoriser l'engagement des jeunes femmes dans l'encadrement.
- Contrats d'Objectifs : augmentation de l'enveloppe des Districts.
- Les bons carburant seront versés directement sur les comptes bancaires des clubs.
- Paramétrage des cartons blancs sur les FMI pour la saison 2027/2028 (on espère).
- Départ de Wilfried BIEN (CTRA) vers la Direction de l'Arbitrage de la FFF est officiellement annoncé. Le processus de recrutement de son successeur est lancé.
- Les 2 premiers tours de la Coupe de France 2027/2028 pourraient être décalés d'une semaine (28-29/08/27 et 4-5/09/2027).

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 14 Décembre 2026 à 18 H 30.

Joël MALIN clôture la réunion à 20 H 25.

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

CARNET NOIR

Madame Gabrielle VALEYRE, Gaby, l'amie de notre ancien Président Régis CHATEL décédé en avril, vient de nous quitter.
Le Président de l'Amicale, les membres du Bureau et tous les adhérents présentent à sa famille leurs très sincères condoléances en cette douloureuse circonstance.

Le Président,
Yannick GAUTHIER

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 25/11/2026

Présents : Grégory BESSET, Murat BOLAT, Denis BLANC, Vincent BERTILLOT
Excusés : Elisa GIGLIANO, Nicolas DUCAMP, Anthony TARTARIN, Jean Noel TARTARIN, Abdeslam MOUSSATEN, Hamid TOUZANI
Absent : Olivier GUICHERD
En visio : Romain COGNARD
Assiste : Alexis CURT

La CDA souhaite alerter avec la plus grande fermeté l'ensemble des arbitres sur leur tenue, leur comportement et leur vocabulaire, sur et aux abords des terrains. Plusieurs remarques nous ont été remontées ces derniers temps et suscitent une réelle inquiétude.

Nous sommes pleinement conscients des pressions que peuvent subir les arbitres, parfois confrontés à des injures, des provocations, voire des menaces. Ces comportements sont évidemment inacceptables et ne sauraient être tolérés. Pour autant, ils ne peuvent en aucun cas justifier que les arbitres y répondent sur le même ton ou adoptent à leur tour des attitudes déplacées. Ce serait prendre le risque de perdre toute crédibilité, de ternir leur image et, au-delà, celle de l'ensemble du corps arbitral.

Être arbitre implique un devoir d'exemplarité. Cela suppose de savoir garder son calme, maîtriser ses propos et faire preuve de sang-froid en toutes circonstances, y compris lorsque la situation devient particulièrement difficile.

Lorsque les pressions deviennent trop fortes ou que les conditions ne permettent plus d'officier sereinement, les arbitres disposent pourtant de nombreux moyens d'action : avertissements, exclusions, cartons blancs, pauses d'apaisement, voire arrêt définitif de la rencontre lorsque la situation l'exige. La rédaction de rapports circonstanciés permet également de signaler les comportements fautifs et de demander que des sanctions soient prises à l'encontre des joueurs, éducateurs, dirigeants ou clubs lorsque des spectateurs sont impliqués.

La position de la CDA est donc sans ambiguïté : elle soutiendra sans réserve les arbitres victimes d'incivilités, d'insultes ou de menaces, dès lors qu'ils ont adopté une attitude conforme à leurs devoirs et aux exigences de leur fonction. En revanche, elle se montrera tout aussi intransigeante envers ceux dont les paroles ou les comportements déplacés contribuent à attiser les tensions et portent préjudice à l'ensemble de notre corporation.

Le respect dont les arbitres sont en droit d'exiger le bénéfice commence aussi par l'exemplarité dont ils doivent eux-mêmes faire preuve.

Courrier des arbitres :
Rodolphe PEYRAT, annonçant une modification de disponibilités le week end des 12/13 décembre,
Mickael KREUTNER, indisponibilité médicale jusqu'au 20 décembre,
Dawoud OUISSA et Salim TAMANATE, annonçant une erreur sur la FMI, la CDA rappelle aux arbitres qu'elle attend d'eux de la vigilance dans le remplissage des feuilles de match, toute FMI validée par les signatures des capitaines et de l'arbitre est désormais considérée comme juste et plus aucune correction a posteriori ne sera effectuée. Pour la énième fois, en cas de problème de tablette il est interdit à l'arbitre de quitter les lieux sans avoir réalisé une feuille de match papier !
Kays TAHRI, demande de récusation d'un club, pris en compte,
Matteo BOURGEAY, indisponibilité médicale jusqu'au 18 décembre,
Burhan OCAL, demande concernant une absence de désignation, la CDA précise que Burhan était bien désigné et conseille à ses arbitres d'être plus vigilant dans la lecture de leur portail des officiels,
Nicolas SPAY, certificat médical jusqu'à la fin de la saison,

Salvatore BELLATON, rapport d'exclusion sur le match ASPO/Arbent en sénior D4,
Loïc GALLIOT, rapport concernant l'arrêt du match Izernore/Bords de Veyle en sénior D2 dimanche 22 novembre pour terrain impraticable,
Lucas CHAGNARD, annonçant être disponible pour l'arbitrage le dimanche 29 novembre,
Frédéric DENIS, rapport concernant des incidents dont il a été victime sur le match sénior R3 L'Arbresle/Dervaux dimanche 22 novembre,
Frédéric DENIS, rapports concernant différents incidents et remarques subies ces dernières semaines, la CDA rappelle encore une fois ses arbitres à leur devoir de réserve en particulier concernant les prestations de leurs collègues arbitres,
Nour Eddine BERRISS, Mickael EVIEUX, rapport d'accompagnement d'un jeune arbitre stagiaire,
Mickael EVIEUX, demande de remboursement de frais de déplacement, la CDA rappelle que les accompagnements d'arbitres stagiaires font partie des actions obligatoires pour les arbitres et ne peuvent donner lieu à un défraiement,
Iheb BEN FEKIH, rapport concernant un accompagnement et une désignation le dimanche 22 novembre, la CDA rappelle aux arbitres que s'ils constatent une incompatibilité entre deux désignations ils doivent en informer le plus rapidement possible leurs désignateurs en vue d'une modification,
Franck NOEL, échange concernant des incidents et une réserve technique sur le match Arbent/PRF en sénior D4 dimanche 22 novembre,
Ammara HAOUES, demande d'absence exceptionnel le dimanche 22 novembre à la suite de l'hospitalisation d'un proche, accordée par la CDA,
Kévin BONNOT, indisponibilité de dernière minute, la CDA rappelle que les indisponibilités pour raisons médicales doivent obligatoirement s'accompagner d'un certificat,
Thomas VAGINAY, Stéphane PAILLET, Tarik GHELLAB, Jonathan MAZUIR, David GREGORI MARTINEZ, Julien MAZUIR, Rémi DUQUENOY, Romain COGNARD, Hamid TOUZANI, Mikail AYDIN, annonçant leur disponibilité à la suite de matchs reportés le dimanche 22 novembre,
Emre YETIM, annonçant une indisponibilité de dernière minute à la suite d'un décès familial,
Kévin FORGERON et Ludovic VIEIRA, demande concernant une désignation, réponse faite, la CDA précise qu'un bug informatique nous ayant affecté la semaine dernière, a empêché les désignations et leurs modifications pendant plusieurs jours,
Alexis BOLLIET et Frédéric DENIS, annonçant une modification de match et donc une impossibilité de se rendre sur deux matchs prévus le même jour, la CDA déplore encore une fois les demandes de modifications faites par les clubs en dernière minute. Celles-ci impactent fortement les désignations, en effet, en décidant d'avancer un match prévu le dimanche au samedi (ou inversement) les clubs se soucient de leur intérêt, de celui de leur adversaire à qui ils demandent l'accord mais jamais de celui des arbitres qui peuvent ne pas être disponibles ou être déjà désignés à cette date. Ce qui entraîne des situations parfois inextricables pour trouver des solutions et modifier les arbitres.
Siméo MALARA, demande concernant une indemnité non perçue lors du 2è tour de la Coupe Nike U18, après vérification lors des deux premiers tours des coupes nationales les frais d'arbitrage sont supportés par les clubs recevants et non par la Ligue,
David GREGORI MARTINEZ, échange concernant des incidents sur le match St Martin du Mont/Arbent en sénior D2 dimanche 22 novembre,
Adrien LARGERON, remise du bilan cardiologique, la CDA rappelle que seuls les arbitres ayant complété entièrement leur dossier médical peuvent être désignés,
Thierry BERT et Romain GOUTTEFANGEAS demande concernant un éducateur sur un match U15 lors de l'accompagnement d'un jeune arbitre stagiaire, la CDA rappelle qu'en catégorie jeunes il est obligatoire qu'au moins un des deux dirigeants responsables présents sur le banc de touche soit majeur,

Courrier des clubs :
FC Bord de Veyle, annonce de modification de lieu d'une rencontre pour le dimanche 29 novembre, pris en compte,
CS Chevroux, demande d'arbitre officiel pour le 5 décembre sur le match Sermoyer/Chevroux en sénior D5, pris en compte, la CDA accédera à cette demande en fonction de ses possibilités,
FC Côtière Luenaz, US Culoz et AS St Etienne sur Chalaronne, arrêté municipal pour le week end des 21 et 22 novembre,
Jeunesse Revermontoise, demande concernant un arbitre sur le match Jeunesse Revermontoise/Bettant en sénior D5 dimanche 22 novembre,

ASTT Oyonnax, demande concernant un arbitre ZZ, la CDA précise que la désignation des arbitres ZZ relève de la commission des règlements et non de la CDA,
AS d'Attignat, demande de précision concernant une réserve technique, réponse faite, La CDA rappelle toutefois que les réserves relatives à l'application du carton blanc ne relèvent pas de sa compétence, mais de celle de la Commission des Règlements, dans la mesure où elles ne portent pas sur l'application des Lois du Jeu,
FC Serrières Villebois, demande concernant une erreur d'attribution de cartons sur la FMI par un arbitre, comme signalé plus haut, toute FMI validée par les signatures des capitaines et de l'arbitre est désormais considérée comme juste et plus aucune correction a posteriori ne sera effectuée,
EVSS Thoissey, demande d'arbitre sur le match Veyle Saône/Thoissey du samedi 12 décembre, pris en compte, la CDA accédera à cette demande en fonction de ses possibilités,
Ent. St Revermontoise, rapport concernant le comportement de l'arbitre sur le match ESR/Arbent en sénior D2 dimanche 22 novembre, investigation en cours,
US Arbent Marchon, rapports concernant une réserve technique ainsi que des incidents et le comportement de l'arbitre sur le match Arbent/PRF en sénior D4 dimanche 22 novembre,
Plaine Revermont Foot, rapports concernant des incidents sur le match Arbent/PRF en sénior D4 dimanche 22 novembre,
Plaine Revermont Foot, félicitations à M. Timéo BOYER pour la qualité de sa prestation sur le match PRF/EBS en U15 D3 dimanche 22 novembre,
FC Veyle Vieux Jonc, demande concernant une modification d'arbitre, la CDA précise qu'un bug informatique a empêché la notification des changements de désignation pendant quelques jours, elle s'excuse pour les désagréments indépendants de sa volonté ainsi causés,
FC Curtafond Confrançon, réaction concernant une sanction prise par la commission des règlements et demande d'arbitre officiel pour le match retour Mille Etangs/Bressans Curtafond en sénior féminine,

Calendrier :
~~Vendredi 18 décembre : Soirée de promotion de l'arbitrage en partenariat avec le club de Bresse Foot 01~~
Soirée reportée au mois de février prochain pour des questions logistiques et d'organisation
Samedi 19 décembre et dimanche 3 janvier : Recyclage des arbitres Futsal dans le cadre du PPF U14 U15 garçons
Dimanche 3, samedi 9 et dimanche 10 janvier : FIA à Viriat
Samedi 10 janvier : Formation régionale pour les arbitres assistants spécifiques
Samedi 16 janvier : Formation mi saison et rattrapage des tests physiques et du questionnaire pour les arbitres ayant échoué ou ayant été absents lors de la journée de rentrée des arbitres à Chatillon sur Chalaronne (horaires à venir). Cette journée sera aussi l'occasion d'effectuer les tests physiques bonus pour les arbitres D1 et D2.
La CDA remercie le club de Dombes Bresse pour son accueil.

À venir : Comme chaque saison la CDA organisera en partenariat avec le club du FBBP la réception des arbitres titularisés au cours de la saison sur une rencontre de Ligue 3 (date et précisions à venir)

Prochaine réunion : mardi 8 décembre à 18h

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire de la CDA
Denis BLANC

STAGE MI-SAISON et RATTRAPAGE

L'ensemble des arbitres D1, D2 et assistants ont reçu une convocation pour le stage de mi-saison qui aura lieu le samedi 16 Janvier 2027 à Chatillon-sur-Chalaronne.

Le même jour, en matinée, aura lieu le rattrapage pour les arbitres absents, excusés, blessés et en échec lors de la rentrée des arbitres de Septembre. Une convocation est aussi parvenue aux arbitres concernés.

COORDONNEES ARBITRES 2026-2027

Vous trouverez sur le site du District de l'Ain de Football, l'ensemble des coordonnées des arbitres en rubrique « Documents » puis « Arbitrage » ou via le lien suivant : Coordonnées arbitres.pdf

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant

https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/
ou Formation Initiale d'Arbitre (fff.fr)

Une seconde formation initiale en arbitrage sera organisée au District de l'Ain de Football aux dates suivantes :

- Dimanche 03 Janvier 2027 sur la journée
- Samedi 09 Janvier 2027 sur la journée
- Dimanche 10 Janvier 2027 sur la journée (examens théorique et pratique)
- Pour ceux en réussite aux examens : Matinée du Samedi 30 Janvier ou Samedi 06 Février 2027

COMMISSION FEMININE

Plateaux Féminins du 5 Décembre 2026

La commission féminine organisera de manière sectorisée des plateaux exclusivement féminins U9F et U11F le Samedi 5 Décembre prochain.

Sont intégrées à ces plateaux, les équipes évoluant sur les plateaux traditionnels le week-end, recensées dans les engagements d'équipes en début de saison, ainsi que les équipes ayant participé au premier plateau du 10 Octobre dernier.

Les clubs recevront dans les plus brefs délais une convocation sur les sites de pratique :

U9F – **Plateau organisé par le club de CENTRE DOMBES FOOTBALL** (à Chalamont) – Plateau pour les équipes suivantes : CENTRE DOMBES FOOTBALL, ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL, FBBP 01, AIN SUD et AS MISERIEUX TREVOUX**.**

U11F – **Plateau de secteur organisé par le club de VALSERHONE FOOT** (à ce jour sur le site de Châtillon en Michaille – Complexe des Etournelles) pour les équipes suivantes : VALSERHONE FOOT 1 – VALSERHONE FOOT 2 – CS BELLEY – PLASTICS VALLEE FC OYONNAX – US ARBENT MARCHON

U11F – **Plateau de secteur organisé par le club d'AIN SUD** (Forum des Sports – Saint Maurice de Beynost) pour les équipes suivantes : ENTENTE AIN SUD-LE MAS RILLER – MILLE ETANGS 1 – MILLE ETANGS 2 – AS MISERIEUX TREVOUX – FOOT TROIS RIVIERES.

U11F – **Plateau de secteur organisé par le club de l'ENTENTE SPORTIVE REVERMONTOISE** (Stade Gaston Gaillard – Saint Martin du Mont) pour les équipes suivantes : ENTENTE SPORTIVE REVERMONTOISE – FBBP 01 – ESSOR BRESSE SAONE – ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL – OL BUYATIN.

Pour tout engagement d'équipe supplémentaire, merci de bien vouloir contacter rapidement Thibault VALLET au 06.49.77.85.89 ou par mail : tvallet@ain.fff.fr

Commission Technique Foot Féminin – Samedi 23 Janvier 2027

Dans le cadre de l'accompagnement des équipes féminines et de leurs encadrements, le District de l'Ain de Football organisera le **Samedi 23 Janvier prochain** une commission technique spéciale Foot Féminin sur les installations de **Péronnas** (Stade Municipal - 145 Rue des Granges Bonnets - 01960 PERONNAS).

Objectif :

Cette opération a pour but de permettre des échanges techniques clubs-District entre les acteurs accompagnant un public féminin (mixité ou équipes féminines), et d'échanger autour d'une séance d'entraînement.

Programme envisagé :

- Accueil café 8h30
- Temps d'échanges à partir de 9h
- Observation d'une séance d'entraînement de 10h30 à 11h45,
- Débriefing de la séance jusqu'à 12h30
- Buffet

Modalités d'inscription :

- Être licencié(e)
- Remplir individuellement les quelques points du questionnaire ci-contre : Inscription Commission Technique Foot Féminin

Contact / Renseignements :

Thibault VALLET (CTD DAP Ain) - 06.49.77.85.89 - tvallet@ain.fff.fr

La Présidente de la Commission,
Mélissa NEYRARD

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)
Seniors D1 à D4 : 2 délégués
Seniors D5 : 1 délégué
Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas, P. Provost : 2 délégués
Seniors Féminines : 1 délégué
U20 : 2 délégués
U17 à U15 : 1 délégué
Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !
Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.
La licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 24/11/2026

Présents : MM. BOURDON, DELIANCE, GAUTHERON, GUTIERREZ, VERNAY.

Courriers :
- de Ain Sud par rapport au match U18 féminin.
- de Essor Bresse Saône par rapport au match U18 féminin.
- de Bourg Sud par rapport au U18 et U20. Réponse faite.
- de Hautecourt par rapport aux équipes jeunes.
- de Curtafond Conf. faisant part au District pour une réflexion autour de l'article 22.
- de Centre Dombes quant à un joueur U15 en état de suspension.
- de Marboz par rapport au match de D4 poule A contre Dortan.
- de Arbent posant « réserve technique » pour le match n° 56200169. Transmis à la CDA.
- de Misérieux Trévoux : date de match. Réponse faite.

Dossier n° 45
Match n° 79298866 : Belley 1 / Oyonnax ATT Veyziat 1 – U20 poule C – du 21/11/2026
Courrier du club de Oyonnax ATT annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait.
- Oyonnax ATT 1 : 0 but / -1 point
- Belley 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Oyonnax ATT est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 46
Match n° 79622529 : Tenay 1 / Rives de l'Ain 2 – seniors D5 poule C – du 22/11/2026
Courrier du club de Tenay annonçant le forfait de son équipe : 2ème forfait.
- Tenay 1 : 0 but / -1 point
- Rives de l'Ain 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Tenay est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 47

Match n° 79604089 : Chevroux 2 / Grièges PV 3 – seniors D5 poule E – du 22/11/2026

Courrier du club de Grièges PV annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait.

- Grièges PV 3 : 0 but / -1 point
- Chevroux 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Grièges PV est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 48

Match n° 79617511 : Portes de l'Ain 2 / Replonges 4 – seniors D5 poule C – du 22/11/2026

Courrier du club de Replonges annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait.

- Replonges 4 : 0 but / -1 point
- Portes de l'Ain 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Replonges est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 49

Match n° 79385871 : Mille Etangs 1 / Gpt Féminin Haut Bugey 1 – seniors féminines à 11 – du 15/11/2026

Réserve technique de Mille Etangs traitée par la CDA.

Le club de Mille Etangs est redevable de la somme de 55 €uros au District.

Dossier n° 50

Match n° 79559922 : Essor Bresse Saône 1 / Ent. Ain Sud Mas Rillier 1 – U18F à 11 – du 21/11/2026

Courrier du club de Ent. Ain Sud Mas Rillier annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait.

- Ent. Ain Sud Mas Rillier 1 : 0 but / -1 point
- Essor Bresse Saône 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Ent. Ain Sud Mas Rillier est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 51

Match n° 79338216 : Serrières Villebois 1 / Lagnieu 2 – U15 D3 poule E - du 15/11/2026

Réserve technique de Serrières Villebois transmise à la CDA.

La CDA dit que la réserve technique est irrecevable.

Dossier transmis par la CDA, le match ayant été arrêté à la 84ème minute du fait que l'équipe de Serrières Villebois se trouvait à 7 joueurs suite à de multiples « cartons ».

Dans ce contexte, la Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à Serrières Villebois :

- Serrières Villebois 1 : 0 but / 0 point
- Lagnieu 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Serrières Villebois est redevable de la somme de 230 €uros au District pour « match arrêté pour raison discipline ».

Dossier n° 52

Match n° 79335583 : Centre Dombes 1 / Veyle Saône 1 – U15 D2 poule C – du 18/10/2026

Réserve d'après match du club de Veyle Saône portant sur la participation du joueur BRUYAS Timéo, licence n° 9602577050, au motif que ce joueur était en état de suspension (3 matchs fermes par levée de sursis avec date d'effet au 11/05/2026).

Considérant que la Commission a pris connaissance de la réserve formulée par courrier datant du 15/11/2026.

Considérant qu'au vu du motif évoqué, la Commission, usant de son droit d'évocation (article 187.2 des RG de la FFF), s'est saisie du dossier et que cette évocation a été communiquée au club de Centre Dombes le 18/11/2026 qui a fait part de ses remarques à la Commission par courrier du 19/11/2026.

Après vérification, le joueur BRUYAS Timéo a bien été sanctionné de 3 matchs fermes de suspension avec date d'effet au 11/05/2026.

De ce fait, le joueur ne pouvait pas participer aux rencontres depuis cette date.

Conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, l'évocation de la Commission prévaut sur les matchs disputés avant homologation.
Conformément à l'article 147.2 des RG de la FFF, qui précise que « l'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit qui suit son déroulement ».
Le courrier du club de Veyle Saône datant du 15/11/2026, le premier match concerné est celui datant du 18/10/2026 contre Centre Dombes 1.
L'équipe de Centre Dombes 1 perd le match par pénalité :

- Centre Dombes 1 : 0 but / -1 point
- Veyle Saône 1 : 3 buts / 3 points

Le joueur BRUYAS Timéo est suspendu de 1 match ferme pour avoir participé à une rencontre en état de suspension et de 2 matchs fermes étant le solde de sa sanction initiale soit 3 matchs fermes avec date d'effet au 30/11/2026.
Le club de Centre Dombes est redevable de la somme de 110 €uros au District.
Dossier transmis à la Commission compétente pour homologation.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 24 Novembre 2026

Terrains impraticables les 21/22 novembre :
Montluel Fc : arrêté municipal mairie de MONTLUEL du 19/11 pour dimanche 22 nov.
Dortan As : arrêté municipal mairie de DORTAN du 20/11 pour le 20 nov. jusqu'à nouvel ordre.
Hautecourt Rom.As : arrêté municipal mairie d'HAUTECOURT ROMANECHE du 20 au 22 nov.
Côt. Luénaz Fc : arrêté municipal mairie de La BOISSE du 19/11 pour WE du 21 et 22 nov.
Béon Cs : arrêté municipal mairie de CULOZ-BEON du 20 au 23 novembre.
Culoz Grd Colombier Us : arrêté municipal mairie de CULOZ-BEON du 20 au 23 novembre.
St Denis Ambutrix Fc : arrêté municipal mairie de ST DENIS en BUGEY pour dimanche 22 nov.
Artemare Valromey As : arrêté municipal mairie d'ARTEMARE du 19 au 22 nov.
---------- arrêté municipal mairie de CHAMPAGNE en VALROMEY pour 21 et 22 nov.
Ol. Buyatin : arrêté municipal mairie de ST JEAN de NIOST du 21 au 23 nov.
Ol. Rives de l'Ain : terrain impraticable pour match D2 poule A déclaration dimanche 8h57.
Centre Dombes F. : terrain de VILLARS impraticable match D5 poule C déclaration dimanche 9h58.
Foot Trois Riv : terrain de MONTMERLE impraticable rencontres U15 déclaration dimanche 10h35.
Priay Fc : terrain de PRIAY impraticable (photos) rencontre D5 et D4 déclaration dimanche 8h48.
Fareins Saône Vallée : terrain de CHALEINS impraticable rencontre D4 poule C déclaration dim. 9h46.
Grièges Pt Veyle As : annulation rencontre D4 poule D, terrain préservé pour rencontre D3 à 14h30.
Côt. Mex. Villieu : terrain de MEXIMIEUX impraticable(photos) pour D2 et D4 déclaration dim. 8h26.
Centre Dombes F. : terrain de VILLARS Les D. impraticable pour D5 poule C déclaration dim.9h58.
St Etienne Chal. As : terrain de ST ETIENNE/CHAL. impraticable D4 poule C ven. 20 nov. manque A.m.
Bresse Nord Fc : terrain LESCHEROUX impraticable D3 poule A déclaration dim. 8h53.

Arbitre rencontre D2 poule A arrêtée à la 45ème mn terrain devenu impraticable (photos).
Arbitre rencontre D4 poule B annulée terrain impraticable.

Rappel pour terrain impraticable article 38 des règlements du district.
Article 38.6.3) Tout au long de la saison, en fonction des impératifs du calendrier, le district pourra décider que les matchs se dérouleront à la date indiquée, étant entendu que le club visité aura à charge de fournir un terrain de repli classé au minimum de la catégorie inférieure à celle préconisée à la pratique de la compétition, sous peine de match perdu par pénalité.
L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation.
La commission Sportive pourra décider de l'inversion d'une rencontre lors des matchs aller.

Mairie de Tramoyes : stade non disponible le samedi 28 novembre manifestation Téléthon.

Rencontres reprogrammées le 29 novembre :

D1 J8	**Ol. Sud Revermont01 1 – Misérieux Trévoux As 3**
D4 poule C J8	**Chaneins Isn Fc 1 – Côt. Meximieux Villieu 2**
D5 poule D J6	**Ol. Sud Revermont01 3 – Hautecourt Romanèche 2**

Courriers clubs :
Ol.Sud Reverm.01 : rencontre D5 poule D du 29 novembre **au stade Le Cube à TOSSIAT 12h00.**

Valserhône Foot : rencontre D3 poule B du 6 décembre **au stade R. PETIT (sy) à VALSERHÔNE 12h30**.

Bernard ALBAN, Jacques CONTET

COMMISSION COUPES

Réunion du 24 Novembre 2026

Coupe R. TREMBLAY : Tour 3 de cadrage le dimanche 29 novembre.

Coupe E. FAIVRE : Tour 3 de cadrage le dimanche 29 novembre.

Bord de Veyle Fc : rencontre du 29 novembre au stade G. LAFAY (sy) à VONNAS.

Coupe Peggy PROVOST

Les équipes **Seniors Féminines** à 11 du district sont pré-engagées **les confirmer**.

A ce jour engagements confirmés :

- **Attignat As** - **Bresse Foot01** - **Ent. Bressans/Curtafond Fc**
- **Ent. Foot 3R/BFB** - **USF Mille Etangs Sc** - **Thoissey Esvs**
- **Lagnieu Cs 1** - **Gpt Haut Bugey**

Manque avis **Viriat Cs et Valserhône Foot.**

Prochain tour des coupes 8ème des finales les 26-27-28 février 2027.

Bernard ALBAN ; Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 24 Novembre 2026

Courriers U15 :

Terrains impraticables dimanche 22 novembre :

MONTMERLE Sur SAONE courriel et photos de l'arbitre.
LAIZ stade A.M. VEILLE courriel de Veyle Saône Fc.
MEXIMIEUX stade de la Prairie courriel Côt. Meximieu Villieu et photos.
LESCHEROUX stade des Jayes courriel de Bresse Nord Fc.
VILLARS Les DOMBES terrain impraticable arbitre + courriel de Centre Dombes Foot et photos.
MIRIBEL parc des Sports La Chanal terrain impraticable arbitre.
DORTAN arrêté municipal mairie de DORTAN.
BOURG en BRESSE stade P. GRANGER terrain impraticable arbitre
PRIAY terrain impraticable (photos).

Rencontres reprogrammées le 29 novembre.

- D2 poule B **Ent. F3R/AsGGM 1 – Jassans Frans Foot 1**
- D2 poule C **Centre Dombes Foot 1 – Bressans Fc 1**
- D3 poule F **Le Mas Rillier Fc 1 – St Maurice de Gourdans Fc 1**
- D4 poule I **Dortan Lavancia As 1 – Arbent Marchon Us 1**
- D4 poule J **Ent.Chatillon Priay 2 – Co Plateau** (J6) : à voirJ9 **Ent.Chatillon Priay 2 Ambérieu Fc 1**
- D4 POULE k **Côt. Meximieux Villieu 2 – Montluel Fc 1**
- D4 poule L **Veyle Saône Fc 3 – Mille Etangs Sc 2 .**
- D4 poule M **Bourg Sud 3 – Attignat As 2**
- D4 poule N **Bresse Nord Fc 1 – Veyle Saône Fc 4** et **Ent. F3R/AsGGM 3 – Viriat Cs 2**.

Rencontre D4 poule N **Bresse Nord Fc 1 – Veyle Saône Fc 4** est inversée et se jouera **au C. S. LAIZ de 9h30.**

Courriers U17 :

Portes de l'Ain Sc : demande inversion rencontre D2 poule B du 28 novembre.
Bressans Fc : accord pour **inversion** rencontre D2 poule B du 28 novembre **à POLLIAT 17h30**.

Centre Dombes Foot : rencontre D3 poule D du 28 novembre **au C.S. de CHALAMONT.**

Courriers U20 :

Terrain impraticable arrêté municipal mairie d'HAUTECOURT ROMANECHE du 20 au 22 novembre.

- **Hautecourt Rom. As 1 – Serrières Villebois Fc 1** reprogrammée le 28 novembre.

Bernard ALBAN, Jacques CONTET.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 24 Novembre 2026

Courriers Seniors F. à 8 :

La phase 1 se termine fin novembre, vous pouvez inscrire de nouvelles équipes pour la phase 2, envoyer un mail au district avant le 20 décembre.

Ain Sud : rencontre poule A du samedi 28 novembre **au forum des sports à ST MAURICE de BEYNOST.**

Courriers U18 F (interdistricts) :

Ain Sud : rencontre du samedi 28 novembre **au forum des sports à ST MAURICE de BEYNOST.**

Jacques CONTET

COMMISSION FOOT REDUIT
Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Rappel aux clubs :
La commission se réunit le lundi et mardi. Pour les changements d'horaires ou de lieux, il faut faire les demandes la semaine précédente les plateaux U7, U9, U11 et les rencontres U13. Les mails qui arriveront après le mardi pour le samedi qui suit, seront traités la semaine suivante.
Sur vos mails, précisez la catégorie et la lettre de la poule.

U13

Rappel : ATTENTION FMI OBLIGATOIRE !!!
Quand vous vous déplacez, pensez à prendre votre code FMI.
Lorsque que vous faites un forfait, merci de prévenir le club qui doit vous recevoir.

Modification du calendrier poule O :

Journée du 5 décembre 2026 :
ESB Marboz 4 / CS Viriat 3 à 14h00

Match reprogrammé :

Journée du 28 novembre :
Poule G : FC Côtières Luenaz 2/CS Lagnieu 4 fém
Poule N : O St Denis les Bourg 2/Foot Onze Surannais 1

Journée du 12 décembre 2026 :
Poule D : FC Côtière Luenaz 1/Ain Sud 3 à 13h00

Changement d'horaire :

Journée du 5 décembre 2026 :
Poule B : FBBP01 2/Plastics Vallée FC 1 à 12h30
Poule H : FC Veyle Saône 3/Dombes Bresse 3 à 12h00
Poule N : FBBP01 4 fém/ Foot Onze Surannais 1 à 12h30

Changement de lieu :

Journée du 5 décembre 2026 :
Poule N : Foot Onze Surannais 2/Bressans FC 3 à Polliat 13h00

Forfait :
Journée du 14 novembre 2026 :
Poule K : FC Serrières Villebois 2 → 9€
Poule L : Jassans Frans 3 → 9€

2ème tour du Festival Pitch le 28 novembre 2026 :
13 plateaux de 3 clubs et 2 plateaux de 2 clubs. 1 qualifié par plateau
Les feuilles des plateaux seront à rentrer sur le FAL dans l'épreuve « Festival U13 »

A Marboz 12h30 :	ESB Marboz, St Denis Ambutrix FC, AS Dortan Lavancia
A Viriat :	CS Viriat, AS Attignat, FC Valserhône
A Jassans :	Jassans Frans Football, Essor Bresse Saône, AS Grièges PV
A Replonges :	US Replonges, Bresse Foot 01, Centre Dombes Football
A Montrevel (l'Huppe) :	Bresse Tonic Football, FC Serrières Villebois, SC mille Etangs
A St Maurice de Beynost :	Ain Sud, FC Côtière Luenaz, FC Veyle Vieux Jonc
A Trévoux :	AS Misérieux Trévoux, FC Plaine Tonique, FC Priay
A Bourg (la Chagne) :	Bourg Sud, CO du Plateau d'Hauteville, AS Guéreins Genouilleux
A Châtillon/Chalaronne :	Dombes Bresse, FC Mas Rillier
A Bellignat :	Plastics Vallée FC, Bressans FC, OL Buyatin
A St Didier/Chalaronne :	Ent Val de Saône, US Plaine de l'Ain, FC St Maurice de Gourdans
A Montréal-la Cluse :	AS Montréal, CS Belley, CSJ Châtillon la Palud
A St Martin du Mont 14h00 :	Ent S Revermontoise, Ambérieu FC, O St Denis les Bourg
A Laiz :	FC Veyle Saône, Plaine Revermont Foot
A Lagnieu :	CS Lagnieu, US Arbent Marchon, AS Colomieu

U11

Rappel :
Changement de lieu et d'horaire, envoyez un mail à **district@ain.fff.fr**
En cas d'annulation d'un plateau, prévenez le district et les clubs concernés.
Lorsque vous êtes absent sur un plateau merci de prévenir le club qui reçoit.

3ème phase (date butoir le 19 décembre 2026) :
Changement de niveau, ajout ou retrait d'équipe, envoyez un mail à **district@ain.fff.fr**.

Documents à transmettre :
Le club qui reçoit le plateau doit transmettre la feuille du plateau sur le FAL.
En utilisant la feuille qui est sur le site du district dans pratiques>>foot réduit>>U11 ou dans votre Footclub
En U11 pas besoin de faire des feuilles de présence.
Contrat jonglage obligatoire pendant l'échauffement ou pendant que l'équipe ne joue pas.

Changement d'horaire :

Journée du 28 novembre 2026 :

Poule C : Marboz à 11h00
Poule F : St Didier/Chalaronne à 11h00
Poule G : Foissiat à 11h00
Poule G : St Bénigne à 11h00
Poule H : St Denis les Bourg à 11h00
Poule H : St Martin du Mont à 11h00
Poule N : Chaneins à 11h00
Poule O : St Didier/Chalaronne à 11h00
Poule O : St Cyr/Menthon à 11h00

Poule P : Polliat à 11h00
Poule Q : Marboz à 11h00
Poule R : Péronnas à 11h00
Poule R : St Martin du Mont à 11h00

Journée du 5 décembre 2026 :
Poule A : Péronnas à 11h00
Poule B : Péronnas à 11h00
Poule C : Attignat à 11h00
Poule D : Bourg (stade Fléchon) à 11h00
Poule D : Châtillon en Michaille à 11h00
Poule F : Jassans à 11h00
Poule G : Châtillon/Chalaronne à 11h00
Poule G : Foissiat à 11h00
Poule H : Châtillon en Michaille à 11h00
Poule L : St Maurice de Beynost à 9h30
Poule M : St Maurice de Beynost à 9h30
Poule N : Jassans à 11h00

Changements de lieu :

Journée du 28 novembre 2026 :
Poule F : le plateau prévu à Tramoyes se disputera à St André de Corcy à 11h00
Poule K : le plateau prévu à Niévroz se disputera à La Boisse
Poule L : le plateau prévu à Niévroz se disputera à La Boisse
Poule M : le plateau prévu à Tramoyes se disputera à St André de Corcy à 11h00

Journée du 5 décembre 2026 :
Poule C : le plateau prévu à St Martin du Mont se disputera à Attignat 11h00
Poule H : le plateau prévu à St Martin du mont se disputera à Izernore 10h00
Poule J : le plateau prévu à Belley se disputera à Culoz

Feuille de plateau manquante :

Journée du 14 novembre 2026 :
Poule D : Valserhône FC 2
Poule H : Valserhône FC 4
Poule M : FC Montluel 3

Merci de nous les faire parvenir rapidement.

U9

Rappel :
Changement de lieu et d'horaire, envoyez un mail à **district@ain.fff.fr**
En cas d'annulation d'un plateau, prévenez le district et les clubs concernés.
Lorsque vous êtes absent sur un plateau merci de prévenir le club qui reçoit.

3ème phase (date butoir le 19 décembre 2026) :
Changement de niveau, ajout ou retrait d'équipe, envoyez un mail à district@ain.fff.fr.

Documents à transmettre :
Utilisez les feuilles de plateau et de présence qui sont sur le site du district dans pratiques U9 ou sur votre Footclub.
Le club qui reçoit doit scanner la feuille de plateau en passant par son Footclub avant dimanche soir. S'il a toutes les feuilles de présence en sa possession il peut aussi les rentrer ou alors, chaque club présent le fait sur son foot club.

La commission ne rentre pas les feuilles de présence.

Changement d'horaire :

Journée du 28 novembre 2026 :
Poule D : St Maurice de Beynost à 9h30
Poule E : Jassans à 9h30
Poule W : Polliat à 9h30
Poule X : Marboz à 9h30

Journée du 5 décembre 2026 :
Poule H : Attignat à 9h30
Poule I : Péronnas à 9h30
Poule S : Châtillon/Chalaronne à 9h30
Poule Y : Bourg les Vennes à 9h30

Changement de lieu :

Journée du 28 novembre 2026 :
Poule J : le plateau prévu à Bellegarde se disputera à Châtillon en Michaille à 9h30.

Feuille de plateau manquante :

Journée du 7 novembre 2026 :
Poule Q : FC Montluel

Journée du 14 novembre 2026 :
Poule B : AS Dortan Lavancia
Poule K : Valserhône FC
Poule S : AS Guéreins Genouilleux
Poule T : AS St Laurentin

Merci de nous les faire parvenir rapidement.

U7

Rappel :
Changement de lieu et d'horaire envoyez, un mail à district@ain.fff.fr
En cas d'annulation d'un plateau, prévenez le district et les clubs concernés.

Lorsque vous êtes absent sur un plateau merci de prévenir le club qui reçoit.

3ème phase (date butoir le 19 décembre 2006) :
Il y aura dans la mesure du possible deux niveau par poule (débrouillé et débutant). Merci de nous indiquer le nombre d'équipes par niveaux en envoyant un mail à **district@ain.fff.fr**

Documents à transmettre :
Utilisez les feuilles de plateau et de présence qui sont sur le site du district dans pratiques U7 ou sur votre foot club.
Le club qui reçoit doit scanner la feuille de plateau en passant par son foot club avant dimanche soir. S'il a toutes les feuilles de présence en sa possession il peut aussi les rentrer ou alors, chaque club présent le fait sur son foot club.

La commission ne rentre pas les feuilles de présence.

Lorsque vous êtes absent sur un plateau merci de prévenir le club qui reçoit.

Changement d'horaire :

Journée du 28 novembre 2026 :
Poule B Bresse : St Bénigne à 9h30
Poule E Bresse : St Denis les Bourg à 9h30
Poule F Bresse : St Martin du Mont à 9h30
Poule J Dombes Côtière : Meximieux à 13h00
Poule N Val de Saône : Chaneins à 9h30
Poule O Val de Saône : St Didier/Chalaronne à 9h30
Poule P Val de Saône : St Cyr/Menthon à 9h30

Journée du 5 décembre 2026 :
Poule B Bresse : Foissiat à 9h30
Poule E Bresse : Bourg en Bresse (la Chagne) 9h30
Poule L Haut Bugey : St Martin du Fresnes 10h00
Poule Q Val de Saône : St Laurent/Saône 9h30

Feuille de plateau manquante :

Journée du 14 novembre 2026 :
Poule A Bas Bugey : Ent Bas Bugey Rhône
Poule H Bugey : OL Rives de l'Ain

Merci de nous les faire parvenir rapidement.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Considérant que l'article 5.2.1 du Règlement des Terrains et Installations Sportives énonce que :

« Conformément au paragraphe 2 de l'article 1 du décret n°2006-2017 du 22 février 2006 relatif aux règles édictées en matière d'équipements sportifs par les fédérations sportives mentionnées à l'article L.131-16 du Code du sport, la Fédération Française de Football prononce le classement des installations sportives utilisées dans le cadre des compétitions officielles de football. Ainsi, la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (C.F.T.I.S.) de la Fédération est seule compétente pour prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus ».

- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage…) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation du complexe sportif de Villereversure NNI 014470101 – Installation suspendue de toute compétition officielle jusqu'à la levée des non-conformités majeures.
- Installations des complexes Gérard Goujon 1 et 3 de Bellignat NNI 010310101 et NNI 010310103 – vérifications effectuées par la CDTIS – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Installation su stade Régis Perrin 1 de Saint Maurice de Gourdans NNI 013780101 – vérification effectuée par la CDTIS – attente de la levée de non-conformité avant transmission à la ligue.

Vérifications des installations suite à une modification

- Eclairage du stade Antoine Favrot de Savigneux NNI 013980101 – classement au niveau E6 LED jusqu'au 19 novembre 2030.
- Eclairage du stade Alfred Berthier de Saint Denis en Bugey NNI 013450101 – classement au niveau E7 LED jusqu'au 19 novembre 2030.
- Eclairage du stade Orindis 3 de Montréal La Cluse NNI 012650103 – rapport rédigé par la CDTIS – rapport transmis à la ligue.
- Eclairage du stade Jean Claude Sollier de Neuville Les Dames NNI 012720101- rapport rédigé par la CDTIS – rapport transmis à la ligue.

Programmation du mois de décembre 2026

- Eclairage du terrain d'honneur de Lagnieu NNI 012020101

Pour la CDTIS : JF JANNET